

Rapport annuel du Président de l'AGPL

Exercice 2009

Très chers membres,

Dans mon dernier rapport, je me suis prononcé sur la crise économique naissante, l'année 2009 étant maintenant achevée, il est temps de faire une brève rétrospective des événements. De nombreuses entreprises industrielles ont ressenti cette crise économique et accusèrent une forte baisse de leur chiffre d'affaires. L'industrie métallurgique et les industries orientées vers l'exportation furent particulièrement touchées. L'impact de cette crise s'est également fait ressentir au sein de l'industrie gazière, vu qu'un bon nombre de ces sociétés sont clientes de nos membres.

Les livres de commandes de l'industrie du bâtiment, entre autres, étaient par chance encore pleins, si bien que de grosses pertes ne devraient pas encore apparaître dans ce secteur.

À l'encontre des diverses prévisions, la consommation privée fut moins touchée au cours de cette même période ; la baisse des ventes de gaz dans le secteur privé ne fut donc pas aussi forte que celle accusée par les clients industriels.

J'espère, et souhaite naturellement à tous nos membres, que le nouvel essor dont on parle depuis quelques temps, se manifeste prochainement, bien que je sois personnellement quelque peu sceptique sur ce point.

Maintenant, il est temps de passer aux activités du Comité :

- 1 Comme toujours en début d'année, la préparation de l'Assemblée générale était à l'ordre du jour. Elle se déroula, cette année, au Tessin. Malheureusement, ici aussi, la participation fut très faible.

Le thème principal du premier jour fut consacré au GPL en tant que carburant. Depuis la réduction des droits d'entrée des carburants sur le gaz naturel, le GPL et le « Kompogas » (déchets verts pour la production d'énergie), une activité croissante des sociétés gazières se profile dans ce secteur. À cette occasion, nous avons pu suivre une présentation fort intéressante sur l'équipement des véhicules ; par la suite, possibilité nous a été donnée de visiter une station-service GPL.

La deuxième journée, consacrée à l'Assemblée générale, se déroula au Monte Tamaro. Les conditions atmosphériques ne furent malheureusement pas les meilleures.

- 2 Suite à la décision prise par l'Assemblée générale de modifier les statuts, le Comité s'est réuni à plusieurs reprises pour en discuter. Ch. Abert réalisa la majeure partie de ce travail, ce pour quoi je lui suis très reconnaissant.

- 3 Le règlement Caravan-Control-Service a lui aussi été révisé, puis envoyé pour consultation.

- 4 Sécurité :

La sécurité lors de l'utilisation de GPL a toujours été un point très important pour l'Association. Malheureusement, différents accidents en relation avec le propane se sont produits l'année dernière. Ce furent en particulier, les deux incendies qui se déclarèrent sur des places de camping, l'un au Türlensee (ZH) et l'autre directement à la frontière suisse, du côté italien du lac de Lugano, mais aussi le grand incendie de Safenwil.

Ces accidents, ainsi que diverses adaptations essentielles relatives aux nouvelles normes européennes ont mené à une révision détaillée du règlement CCS. Le cours répétitif est consacré à ces adaptations et est obligatoire, tous les experts CCS recevront une convocation. Il est prévu d'organiser quatre cours répétitifs ; le premier sera proposé la matin de l'Assemblée générale 2010. Nous espérons ainsi, mettre un nouvel accent sur la sécurité.

Je vous souhaite une année 2010 pleine de succès et sans accident.

Cordiales salutations, votre Président



Edgar Wehrli